



Mercredi 28 octobre 2015, 11h30-12h50
7077 avenue du Parc, local 536

Le quorum de 15% des membres est constaté à 11h45.

1. Élection du président(e) d'assemblée

Ryme Merzouki propose que Stéphanie St-Jean assure la présidence de la séance.
Natalie Savoie appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Natalie Savoie propose que Alexis Pinsonnault assure le secrétariat de la séance.
Sandrine Binette-Rodrigue appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Mot de bienvenue

Stéphanie St-Jean donne la parole au président de l'association.
Alexis Pinsonnault présente brièvement la raison d'être de l'assemblée générale.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le conseil exécutif propose l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres par courriel.
Amélie Turcotte appuie.

La proposition d'adoption d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 2015-10-16

Ryme Merzouki propose le procès-verbal de la dernière séance tel qu'envoyé aux membres par courriel.
Francis L'Africain appuie.

La proposition d'adoption du procès-verbal du 2015-10-16 est adoptée à l'unanimité.

5. Positions politiques et moyens de pression pour le 29 octobre 5 novembre

Alexis Pinsonnault explique que lors de la dernière assemblée générale, nous avons décidé de faire une deuxième assemblée générale aujourd'hui pour discuter des moyens de pression pour le 29 octobre et le 5 novembre.

Stéphanie St-Jean donne la parole à l'assemblée.

Marie-Éve Brodeur demande si on sait ce que les autres associations font par rapport au mouvement de grève?

Ryme Merzouki explique que psychologie envoie un contingent à la manifestation du 5 novembre et que l'association des cycles supérieurs en sociologie est en grève le 5 novembre. Il y aurait environ 35 000 étudiants en grève le 5 novembre 2015. La grève du 29 octobre serait



Université de Montréal

organisée par le Front Commun.

Leslie Gauthier questionne l'assemblée sur la similarité des deux événements de grève le 29 octobre et le 5 novembre.

Charlène Robert explique que le 29 octobre, c'est vraiment le Front Commun qui est en grève. Il y a donc un ensemble de syndicats qui font une grève rotative qui touche les fonctionnaires, les professeurs et le système de la santé. La grève du 29 octobre est un ultimatum au gouvernement : si rien ne change, d'autres journées de grève seront organisées le 13-14 novembre. Si rien ne change à ce moment également, d'autres journées de grève seront organisées (environ deux journées en décembre). Pour le 5 novembre, c'est l'ASSÉ qui organise une manifestation pour apporter un soutien aux travailleurs, en lien avec l'austérité. Le 29 octobre, il n'y aura pas de manifestations (car le système de santé doit maintenir les soins), mais rotativement, il y aura des professionnels qui feront du pictage toute la journée devant leurs établissements de santé. Le 5 novembre, il y aura une manifestation.

Ryme Merzouki explique également que les orthophonistes et les audiologistes dans les hôpitaux sont des employés de catégorie 4 et seront en grève le 29 octobre. Le CSSS Jeanne-Mance, l'Hôpital Rivière-des-Prairies, l'Institut en santé mentale, et le CHUM seront en grève rotative avec du pictage demain. On pourrait aller devant les établissements et apporter du soutien aux professionnels.

Justine Roy rajoute que l'Hôpital Général Juif et Maisonneuve-Rosemont sont également en grève.

Andréanne Sharp demande si le CHUM inclut St-Justine et Marie-Enfant ? Est-ce que tous les établissements associés à l'UdeM sont en grève ?

Ryme Merzouki répond qu'elle a dit juste dit les établissements dont les employés de catégorie 4 seront en grève demain. Ste-Justine sera aussi en grève, mais pas les employés de catégorie 4.

Charlène Robert rajoute que selon les informations rapportées par Maryse Meunier, le CHU Ste-Justine sera en grève, mais pas les orthophonistes et audiologistes. Cependant, Marie-Enfant le sera.

Sandrine Binette-Rodrigue demande que si on est en grève, est-ce que le moyen de pression c'est de picter devant les hôpitaux ?

Stéphanie St-Jean répond que oui, ce sera devant les établissements, toute la journée.

Charlène Robert rajoute qu'effectivement, demain, il n'y a pas de manifestation organisée.

Marie-Ève Brodeur propose **que l'ADÉOA participe à la manifestation du 5 novembre 2015, dans l'après-midi.**

Charlène Robert appuie.

Charlène Robert demande si on envoie un contingent avec des étudiants libres de cours ou est-ce plutôt une journée de grève ?



Université de Montréal

Sandrine Binette-Rodrigue **propose comme amendement d'ajouter que l'ADÉOA soit en grève** à la proposition initiale.

Ryme Merzouki appuie.

Le vote est demandé.

L'amendement est adopté à majorité manifeste.

L'amendement est intégré à la proposition principale.

De retour à la proposition initiale maintenant amendée : **Que l'ADÉOA soit en grève et participe à la manifestation du 5 novembre 2015, dans l'après-midi.**

Andréanne Sharp demande que si on vote pour cette proposition, est-ce que ça veut dire qu'on laisse tomber le 29 octobre ?

Ryme Merzouki répond que en ce moment, on discute du 5 novembre car c'est la première proposition qui a été amenée. Ça ne veut pas dire qu'on délaisse le 29 octobre. Originellement, le 29 octobre a été apporté en AG car c'est une journée de grève rotative, et ça serait intéressant de se positionner sur ça, vu que c'est les orthophonistes et audiologistes qui sont impliqués.

Charlène Robert ajoute qu'on pourrait les voter en bloc, mais ça serait mieux d'y aller étape par étape. Le 5 novembre c'est vraiment juste les étudiants, mais on avait sorti en AG qu'on pourrait appuyer les travailleurs le 29 octobre.

Marie-Hélène Rivest demande ça veut dire quoi après-midi ?

Élise Castonguay appuie la question de Marie-Hélène Rivest.

Ryme Merzouki **propose comme amendement d'ajouter qu'on serait en grève à partir de 13h.**

Marie-Hélène Rivest appuie.

Aucune demande de vote.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

L'amendement est intégré à la proposition principale.

De retour à la proposition principale maintenant amendée une deuxième fois : **Que l'ADÉOA soit en grève et participe à la manifestation du 5 novembre 2015, à partir de 13h.**

Ryme Merzouki **propose comme amendement d'ajouter que c'est une manifestation de l'ASSÉ.**

Francis L'Africain appuie.

Le vote est demandé.

L'amendement est adopté à majorité manifeste.

L'amendement est intégré à la proposition principale.

De retour à la proposition principale maintenant amendée une troisième fois : **Que l'ADÉOA soit en grève et participe à la manifestation de l'ASSÉ du 5 novembre 2015, à partir de 13h.**



Le vote est demandé.

29 pour.

19 contre.

18 abstentions.

La proposition est adoptée.

Ryme Merzouki propose **que l'ADÉOA soit en grève, le 29 octobre de 8h30-12h00, pour aller appuyer les employés de catégories 4 qui picitent et manifestent devant leurs établissements de santé respectifs.**

Charlène Robert appuie.

Charlène Robert se demande si on voudrait aller devant un établissement de santé particulier ou se regrouper ?

Andréanne Sharp demande pourquoi seulement de 8h30 à 12h00 ?

Ryme Merzouki répond que c'est pour seulement affecté le cours du matin. Comme le 5 novembre ont a décidé d'une grève en après-midi, elle voulait juste proposer le matin pour le 29 octobre. Également, elle ne propose pas d'établissement de santé particulier. De cette façon, si quelqu'un habite proche d'un hôpital, il peut y aller par lui même. Mais on pourrait s'organiser entre nous pour se regrouper.

Marlène Balthazard dit que si la proposition est adoptée, il faut venir picter à l'école et à ce moment, on peut partir vers un établissement de santé ensemble. Ça sert à rien de picter partout.

Charlène Robert dit qu'on doit lever nos cours. Il faut donc avoir une présence à Parc pour que les cours soient levés, car les professeurs doivent donner leurs cours sinon. Après, on peut se diriger vers des établissements de santé.

Marie-Ève Brodeur demande ce qui arriverait avec le cours de PSL ?

Ryme Merzouki répond que si l'ADÉOA vote une grève, c'est seulement pour les cours donnés pour l'ÉOA (ORA, ORT, AUD). PSL ne serait pas touché. Les étudiants peuvent assister au cours ou pas, c'est un choix individuel.

Marie-Hélène Rivest demande si on voudrait aller au CHUM car c'est affilié avec l'UdeM.

Juste Roy **propose comme amendement d'allonger la plage horaire de la journée de grève de 8h30 à 16h00.** Elle précise que certains hôpitaux sont en grève le matin, tel que Maisonneuve-Rosemont.

Laurence Godsmark appuie.

Andréanne Trudeau ajoute qu'elle aimerait ça y aller en avant-midi aussi.

Lyse-Andrée Mondou dit qu'elle trouvait ça bien que ça n'affecte pas deux après-midi le jeudi car c'est plus dur à rattraper les cours. C'était mieux un le matin et un l'après-midi. Sinon, on pourrait permettre aux maîtrises de suivre leurs séminaires quand même.



Université de Montréal

Lyse-Andrée Mondou propose comme sous-amendement d'exclure les cours ORT6626 (séminaires en orthophonie à la maîtrise).

Josianne St-Jean appuie.

Aucune demande de vote.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Le sous-amendement est intégré à l'amendement précédent.

De retour à l'amendement principal maintenant sous-amendé qui est **d'allonger la plage horaire de la journée de grève de 8h30 à 16h00, tout en excluant les cours ORT6626 (séminaires en orthophonie à la maîtrise).**

Le vote est demandé.

L'amendement est adopté à majorité manifeste.

L'amendement est intégré à la proposition principale.

De retour à la proposition principale maintenant amendée : **Que l'ADÉOA soit en grève, le 29 octobre de 8h30-16h00, tout en excluant les cours ORT6626 (séminaires en orthophonie à la maîtrise) pour aller appuyer les employés de catégories 4 qui pictent et manifestent devant leurs établissements de santé respectifs.**

Sandrine Binette-Rodrigue précise que les audiologiste aussi ont des oraux en après-midi. Elle voudrait qu'on soit inclus dans les exclus. Elle **propose comme amendement d'ajouter le cours ORA6653 dant l'exclusion.**

Charline Morin appuie.

Charlène Robert se questionne en disant qu'en bacc 2, ils vont aussi manquer deux fois le même cours, alors si tout le monde demande à être exclus, il n'y aura plus personne en grève.

Justine Roy invite à battre l'amendement car c'est un cours facile à rattraper selon elle.

Sandrine Binette-Rodrigue mentionne qu'elle n'est pas d'accord. L'horaire de maîtrise est très chargé. Donc le seul moyen c'est que le professeur revoit son plan de cours.

Justine Roy mentionne que le professeur change déjà beaucoup son plan de cours.

Marie-Josée Castellanos précise que un des deux cours qui serait touché est un cours de travail libre.

Andréanne Trudeau pense que c'est une bonne idée qu'on prenne la journée pour apporter notre support aux travailleurs, surtout qu'en ce moment, le gouvernement coupe nos postes.

Charlène Robert pense qu'il faut réfléchir aux impacts de manquer un cours et les impacts des coupures de postes en ce moment.

Ryme Merzouki rajoute que est-ce que manquer un cours c'ets important si dans deux ans, on a pas de job ?

Le vote est demandé.

L'amendement est mis en dépôt.



Université de Montréal

De retour à la proposition principale: **Que l'ADÉOA soit en grève, le 29 octobre de 8h30-16h00, tout en excluant les cours ORT6626 (séminaires en orthophonie à la maîtrise) pour aller appuyer les employés de catégories 4 qui picent et manifestent devant leurs établissements de santé respectifs.**

Francis L'Africain trouve ça bizarre qu'on ait accepté d'exclure les cours des orthophonistes mais pas celui des audiologistes.

Amélie Turcotte précise que même au sein des audiologistes à la maîtrise ce n'est pas unanime donc ce n'est pas vraiment les même chose que pour les orthophonistes.

Francis L'Africain invite à battre la proposition pour en soumettre une nouvelle.

Andréanne Sharp mentionne qu'il faudrait prendre une décision maintenant puisqu'on va manquer de temps.

Alberto Yordanov dit qu'il trouve ça dernière minute et qu'il pense que l'organisation sera difficile. Il trouve qu'on va dans l'empressement.

Ryme Merzouki répond que le CE s'est fait dire qu'on était d'avance lors de l'AG du 16 octobre. On nous avons alors demandé de faire une autre AG le 28 octobre, soit la veille de la grève. Maintenant, on se fait dire qu'on est trop dernière minute. Elle trouve ça fâchant pour le CE et pour les gens qui prennent le temps d'organiser les assemblées. En ce moment, ce qu'on peut proposer c'est d'aller picter avec les travailleurs en santé. Ça montre qu'on s'implique et qu'on est pas d'accord avec de ce que le gouvernement fait.

Alberto Yordanov répond qu'il comprend pour l'aspect organisationnel de l'AG. Mais il trouve que se lancer en grève alors qu'il reste 15 minutes c'est pas une bonne façon.

Ryme répond qu'il y a deux semaines, on avait voté pour avoir une deuxième AG, sans voter sur la grève lors de la première AG.

Andréanne Sharp dit que ce n'est pas long s'organiser pour la grève.

Alexandra Racette demande si on ne pourrait pas plutôt faire du pictage rotatoire pour laisser les gens qui sont libre d'y aller y aller.

Natalie Savoie précise qu'on pourrait décider ça après le vote.

Charlène Robert rajoute que personne n'est obligé d'aller picter demain.

Alexandra Racette invite l'assemblée à battre la proposition pour en proposer une de pictage rotatoire.

Ryme Merzouki précise que faire la grève implique d'aller picter. Ça briserait le principe de faire la grève pour montrer notre support.

Alberto Yordanov n'est pas d'accord puisque les travailleurs font une grève rotative alors nous on pourrait aussi.



Université de Montréal

Natalie Savoie mentionne que les travailleurs font une grève rotatoire puisqu'ils ne peuvent couper les services essentiels à la population.

Le vote est demandé.

29 pour.

19 contre.

20 abstentions.

La proposition principale est adoptée.

Charlène Robert dit qu'elle va faire une page facebook pour organiser le pictage de demain.

Marie-Hélène Rivest demande si les bacs 1 ont des cours ici à l'école.

Natalie Savoie précise qu'ils n'ont pas des cours ici. Elle demande également si les travailleurs de Parc pour entrer demain.

Charlène Robert répond que le pictage se fait seulement devant les locaux. Les travailleurs et la SÉRUM peuvent entrer dans le pavillon.

Lyse-Andrée Mondou demande comment les professeurs seront avertis.

Alexis Pinsonnault répond qu'ils seront avertis par lui.

Sandrine Binette-Rodrigue demande comment les étudiants doivent s'organiser pour la remise de travaux.

Alexis Pinsonnault répond que c'est les professeurs qui décident et qu'ils devront vous contacter.

Stéphanie St-Jean précise que lorsque nous sommes en grève, nous n'avons pas à remettre des travaux.

6. Varia

Charlène Robert félicite l'assemblée puisque c'est rare que ça se passe aussi bien.

Natalie Savoie mentionne qu'il y a le Talent Shack qui s'en vient (pour ceux qui n'aurait pas lu l'info ADÉOA).

Shanie Gauthier demande s'il y aura d'autres grèves en décembre.

Stéphanie St-Jean répond que oui, et que si les étudiants demande pour une AG, nous devons en faire une.

7. Fermeture

Alberto Yordanov propose la levée de l'assemblée.

Lyse-Andrée Mondou appuie la proposition.



Sommaire des décisions – Assemblée générale du 2015-10-16 et du 2015-10-28

Assemblée générale du 2015-10-16

1. Adoption de l'ordre du jour du 2015-10-16
2. Adoption du procès-verbal du 2015-09-25
3. Que l'ADÉOA appuie la manifestation du samedi 28 octobre (Saccage Austère? Répliquer populaire!) en envoyant une délégation officielle avec bannière.
4. Que l'ADÉOA s'engage à tenir une assemblée générale extraordinaire de grève le 28 octobre afin de discuter et prendre position sur les moyens de pression du 29 octobre et 5 novembre.

Assemblée générale du 2015-10-28

1. Adoption de l'ordre du jour du 2015-10-28
2. Adoption du procès-verbal du 2015-10-16
3. Que l'ADÉOA soit en grève et participe à la manifestation de l'ASSÉ du 5 novembre 2015, à partir de 13h.
4. Que l'ADÉOA soit en grève, le 29 octobre de 8h30-16h00, tout en excluant les cours ORT6626 (séminaires en orthophonie à la maîtrise) pour aller appuyer les employés de catégories 4 qui pistent et manifestent devant leurs établissements de santé respectifs.